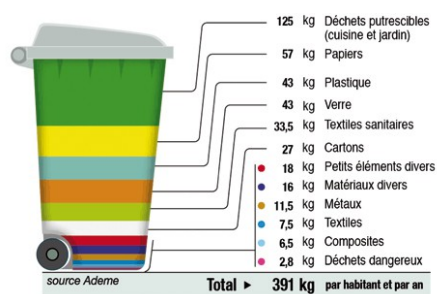


Déchets et propreté urbaine



À PROPOS DES ORDURES MÉNAGÈRES

La production de déchets est de 391 kg par hab./ an (Source Ademe 2007). C'est plus de 1 kg de déchets par jour et par habitant ! C'est encore beaucoup trop malgré les progrès réalisés ces dernières années.

De 2005 à 2007, la quantité d'ordures ménagères collectées reste stable, mais les apports en déchetteries continuent d'augmenter. Par ailleurs, la composition des ordures ménagères n'a pas fondamentalement changé depuis 15 ans.

En 2007, la répartition entre les différents matériaux est assez proche de celle de 1993, à l'exception des textiles sanitaires, en très forte augmentation. Les emballages eux ont un peu diminué, passant de 39% en 1993 à 32% en 2007.

Le tri est entré dans les habitudes des Français et le recyclage continue sa progression.

La collecte sélective des journaux, magazines, revues et emballages a permis de capter 50% de ce type de déchets mais des progrès sont encore possibles en matière de prévention et de tri, notamment du verre.

À PROPOS DES EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages recyclables : Cartons, papiers, journaux, magazines, flacon plastique, conserves.

En 2008, grâce à la collecte sélective, le SMICVAL a pu valoriser plus de 3000 tonnes de journaux ou revues et 815 tonnes d'autres papiers (feuilles de papier, brouillons, enveloppes...).



Petits rappels :

N'oubliez pas les bouchons, lorsque vous triez vos bouteilles. Eux aussi sont recyclables et représentent près d'un dixième du poids total de la bouteille. Une tonne de plastique recyclé fait économiser entre 700 et 800

kilos de pétrole brut.

Inutile de laver les emballages. Il suffit de bien les vider.

À PROPOS DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles collectées par le SMICVAL sont acheminées par camions à l' ISDND « Les Fontenelles » à Lapouyade (anciennement CSDU Centre de Stockage des Déchets Ultimes).

Superficie totale : 47 hectares dont 35 exploités. Capacité de traitement 430 000 t. /an.

Unité de valorisation énergétique :

- Puissance des moteurs : 4MW
- Puissance électrique : 30 000 MWh /an (production équivalente à la conso. de 20 000 hab.)
- Puissance calorifique : 1MW

Principe de valorisation :

Les déchets sont déposés puis répartis pour être compactés dans l'alvéole en cours d'exploitation de 5000 m². Leur dégradation produit du biogaz majoritairement composé de méthane. Capté au niveau des casiers par un réseau de canalisation, il est acheminé vers l'unité de valorisation composée d'un prétraitement visant à purifier le gaz, et de moteurs produisant l'électricité.

À PROPOS DU VERRE ET DES TEXTILES



Le verre :

La valorisation est totale car le verre est recyclable à l'infini et des emplois de proximité ont été créés. La société IPAQ à Izon transforme le verre collecté en un produit de qualité appelé Calcin* pour la société OI à Vayres

Calcin : Le calcin est du débris de verre ajouté aux matières premières (sable, carbonate de soude...) mises en œuvre pour fabriquer le verre.



Les textiles :

La collecte de vêtements y compris linges de maison et jouets permet après triages spécifiques leurs envois à des associations françaises et à des pays en voie de développement.